



Une maison achetée en commun

Par **David 31**, le **21/02/2009** à **21:26**

bonsoir

on a acheté une maison avec ma compagne, il y a quelques années qu'on retape avec mon argent car mon épouse a une entreprise est tout ce qu'elle gagne elle l'épargne ou investit dans son entreprise. nous nous sommes mariés sous le régime de la communauté avec séparation des biens, nous avons des enfants mais comme elle ne veut pas financer l'amélioration de la maison.

elle ne veut pas revendre la maison, ni me vendre ses parts.

que dois-je faire dans ce cas ?

la situation s'envenime à cause de cette maison, quelles sont les solutions envisageables ?

avec mes remerciements David 31